

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée F.J. Armorin - Mention complémentaire - Animation-gestion de projets dans le secteur sportif

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Lycée F.J. Armorin - Mention complémentaire - Animation-gestion de projets dans le secteur sportif	Jury par défaut	Tous les candidats	14	31	26	28	

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

- Etre titulaire d'un baccalauréat professionnel prioritairement du secteur tertiaire dans les spécialités relatives à la gestion-administration, la vente, le commerce, l'accueil, les métiers de la sécurité, les services de proximité et vie locale,
- S'intéresser au secteur du sport
- Disposer de compétences pour communiquer en langue étrangère et particulièrement en anglais.
- Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet.
- Satisfaire à un niveau d'exigence technique et sécuritaire qui correspond au niveau de compétences attendu à l'épreuve d'éducation physique et sportive du baccalauréat professionnel dans les activités sportives

Attendus locaux

Savoir nager 400 m .

Conditions d'inscription

Il n'existe aucune condition d'inscription réglementaire pour l'accès à cette formation. Tous les candidats sont donc autorisés à s'y inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le volume horaire est de 400h, répartis comme suit : 60% EPS / 130 heures cours théoriques, 130 heures cours pratiques.

40% Gestion Administration : 140 heures.

Formation qui permet la validation des dominantes suivantes : Activités physiques pour tous (APT) et Activités aquatiques et natation (AAN).

Conduit à la validation des UC1 et UC2 du BPJEPS.

600h de stage, d'animation sportive et d'administration, dans différents types de structures (clubs, comités, MJC, mairies, établissements publics, salles de sport,...) sur 3 jours par semaine. 2 jours de formation au lycée les jeudis et vendredis (internat possible).

Organisation par domaine de compétence :

DOMAINE 1 : prise en compte des spécificités des publics et de la structure d'exercice 150 h

DOMAINE 2 : mise en oeuvre d'un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure 200h

DOMAINE 3 Participation à la gestion des projets de structures.

Contenus de formation :

* Maîtrise technique et technologique des activités sportives.

* Connaissances psychologiques et sociologiques des différents types de pratiquants.

- * Travail sur les contenus adaptés sur des publics à besoins particuliers.
- * Connaissances sur les règles de base pour encadrer la pratique physique (progressivité, adaptabilité, récupération, prévention).
- * Hygiène de vie du pratiquant (alimentation, sommeil, hydratation, étirements, etc...
- * Règles de sécurité inhérentes à l'enseignement des APSA.
- * Notion de socio-économie du sport : réglementation, valeurs du sport, professionnalisation du sport, dopage, dérives du sport.
- * Fonctionnement administratif d'une structure sportive.

[Lien vers site établissement](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un barème prenant en compte les champs suivants : engagement dans un club / une association, vécu sportif, autonomie, méthode de travail, capacité à s'investir, résultats du cycle terminal, lettre de motivation, permet d'effectuer un classement des demandes et de définir l'ordre d'appel des candidats.

Etant donné qu'il restait des places disponibles, tous les candidats qui répondaient aux obligations légales ont été appelés.

Juste un refus d'un candidat qui ne répondait pas aux critères de la formation.

Au terme de la procédure, il reste une place vacante.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Indiquer l'engagement en club ou association sportive.

La motivation pour la formation est un élément déterminant.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	résultats et appréciations	Éléments des bulletins trimestriels	Notes sur les bulletins et appréciations	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail	Appréciations des bulletins	Appréciations dans les bulletins et dans Parcoursup	Complémentaire
Savoir-être	Autonomie et capacité à s'investir	Éléments des bulletins trimestriels	Appréciations des bulletins et dans Parcoursup	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Éléments qui figurent dans la lettre de motivation et appréciations des bulletins	Lettre de motivation Appréciations sur les bulletins et dans Parcoursup	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen et associatif	Description des activités	Engagement dans un club Vécu sportif Engagement citoyen	Complémentaire

Signature :

SYLVAIN BACHE,
Proviseur de l'établissement Lycée F.J. Armorin